

Comité syndical du 22 Mars 2018

Compte rendu



Président de séance : Le Président du syndicat Monsieur Yves GENDRY

Rapporteur : Marcel PICAUD

Membre du comité : 38 délégués, 10 excusés, 15 absents

Liste des invités :

Thierry COURGNEAU	Trésorerie de Confolens	présent
Sébastien CHERPI	SAUR	Présent
Jean Marie DAOUD	SAUR	excusé
Jean Christophe MAYSTRE	AGUR	excusé
Julien THOMAS	AGUR	Présent
Renaud MANSART	Cabinet Merlin	Présent
Claude SCHAAL	Hydraulique Environnement	Présent
Philippe LOLMEDE	Charente EAUX	Présent
Joëlle VIGIER	ARS	Présente

La séance débute à 17h10



Validation du compte rendu du comité du 26 Janvier 2018

Le président demande s'il y a des remarques suite à la diffusion du compte rendu du comité du 26 Janvier 2018.

Aucune remarque n'est formulée.

Le comité valide le compte rendu à l'unanimité



Présentation des comptes de gestion

Monsieur COURGNEAU, Trésorier de Confolens a assuré la présentation des comptes de gestion.

Le compte de gestion présente les résultats suivants :

		Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Résultat exercice	Fonctionnement	4 819 141.14	6 493 896.87	1 674 754.73
	Investissement	3 194 025.92	1 819 033.04	- 1 374 992.88
Report N-1	Fonctionnement		5 270 776.56	5 270 776.56
	Investissement		2 893 157.67	2 893 157.67
Total Fonctionnement				6 945 531.29
Total Investissement				1 518 164.79
Reste à réaliser	Investissement	4 684 357.00	1 579 626.00	- 3 104 731.00
Résultat Cumulé	Fonctionnement			6 945 531.29
	Investissement			- 1 586 566.21

Aucune remarque n'est formulée.

Le président propose d'adopter ces comptes.

Le compte de gestion puis le compte administratif sont adoptés à l'unanimité

Présentation du compte administratif

Monsieur PICAUD vice-président en charge du budget a assuré la présentation du compte administratif.

Le président propose de valider les résultats du compte administratif.

Affectation des résultats

Dans la continuité du vote des comptes de gestion et du compte administratif, le Président a présenté l'affectation des résultats.

Ces résultats présentent les grandes lignes suivantes :

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2017	6 945 531.29
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	1 586 566.21
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	5 358 965.08
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	1 586 566.21

Total affecté au c/1068	
Déficit de fonctionnement global cumulé au 31/12/2016 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Aucune remarque n'est formulée.

Le maintien des prix de l'eau du secteur de Luxé est adopté à l'unanimité.

Vote du budget 2018

Monsieur, PICAUD vice-président du syndicat et président de la commission finance a présenté le Budget primitif pour l'exercice 2018.

Les grandes lignes sont les suivantes :

FONCTIONNEMENT	dépenses	FONCTIONNEMENT	recettes
011- Charges générales	2 570 700,00	002- Excédent reporté	5 358 965,08
012- Charges personnel	535 500,00	013 - Atténuation de charges	2 999,92
014 - Atténuation de produits	683 000,00	042 - opération ordre	230 000,00
022- Dépenses imprévues	51 706,00	70 - Vente de produits	4091500
023- Virement section investissement	3 725 159,00	75 - Autres prdts de gestion courante	21 000,00
042 - opérations ordres amortissement	1 500 000,00	77 - Produits exceptionnels	6 500,00
65 - Autres charges de gestion courantes	403 000,00	78 - Reprise dotations provisions	119000,00
66 - Charges financières	114 700,00		
67 - Charges exceptionnelles	127 200,00		
68 - dotations aux provisions	119 000,00		
total	9 829 965,00	Total	9 829 965,00

INVESTISSEMENT	dépenses	INVESTISSEMENT	recettes
020- Dépenses imprévues	300 000,00	001 - Solde excécution reporté	1 518 164,79
040 - Opération ordre	230 000,00	021 - Virement section exploitation	3 725 159,00
16 - Emprunt	435 000,00	10 - Affectation résultats	1 586 566,21
20 - Immobilisations incorporelles	250 000,00	040 - Opérations ordres amortissement	1 500 000,00
21 - Immobilisations corporelles	37 000,00	13 - Subventions investissement	1 485 600,00
13 - Remboursement subvention	1 800,00		
23-Immobilisations en cours	5 456 959,00	Reste à réaliser	1 579 626,00
Reste à réaliser	4 684 357,00		
total	11 395 116,00		11 395 116,00

Aucune remarque n'est formulée.

Le président propose d'adopter ce budget.

Le Budget primitif 2018 est validé à l'unanimité

Admission en irrécouvrable

Le président propose d'admettre en irrécouvrables pour les secteurs du Transon pour un montant de 75.04 € et pour le secteur d'Aunac de 287.50 €.

Les admissions en irrécouvrable sont adoptées à l'unanimité

Demande de prêt auprès des établissements financiers

Les taux actuels pour les collectivités sont au plus bas en ce moment. Compte tenu des investissements à venir le syndicat devra emprunter des fonds à court ou moyen terme.

Pour ces raisons le Président souhaite se renseigner quant à la pertinence de souscrire un emprunt cette année.

A titre d'information, le taux actuel auprès de la caisse des dépôts est de 1.50% sur 20 ans avec 0.75% de taux fixe, et 0.75% (taux variable indexé sur le livret A).

Travaux de renouvellement de canalisations à Saint Claud dans le cadre de l'appel à projet de l'Agence de l'eau 2017

Le syndicat Nord Est Charente avait déposé un dossier auprès de l'agence de l'eau Adour Garonne dans le cadre d'un appel à projets pour le renouvellement de canalisations fuyardes, sur le secteur de Saint Claud.

Monsieur SCHAAL représentant le bureau d'étude Hydraulique Environnement mandaté pour mener la maîtrise de ce projet rappelle les grandes lignes du projet :

- Les travaux comprennent 4 secteurs :
 - Châtelars : 1500 ml et 11 branchements
 - Saint Quentin : 3810 ml et 14 branchements
 - Vitrac Saint Vincent « Chez Fauquet » : 2200 ml et 18 Branchements
 - Vitrac Saint Vincent « Les Terses » : 1700 ml et 6 branchements
- L'enveloppe prévisionnelle était de **984 000 euros HT**.
- Deux entreprises ont répondu : SOGEA (une variante et une base) et CISE TP.

Le tableau ci-dessous rappelle la notation finale attribuée à chaque entreprise pour les offres de base:

Entreprise	Notation			
	Valeur technique	Prix	Note Prix	Note finale
CISE TP Base	60	968 160.50	34.5	94.5
SOGEA Base	63.5	954 127.00	35	98

Le tableau ci-dessous présente la notation finale des offres en comparant la meilleure offre de base et la meilleure variante :

Entreprise	Notation		
	Valeur technique	Prix	Note finale
SOGEA Base	63.5	34	97.5
SOGEA Variante	62	35	97

Aux vues de ces éléments l'offre la mieux disante est celle de base de SOGEA. Le président propose de retenir l'offre de base de SOGEA pour un montant **954 127.00 euros HT**.

Le comité vote l'attribution du marché à l'entreprise SOGEA à l'unanimité

Ouverture d'un poste de rédacteur

Anaïs LOUBERSAC a passé avec succès le concours de la fonction publique territoriale permettant d'accéder au grade de rédacteur.

Pour rappel cet agent dans son courrier du 08/03/2018 demande sa nomination au grade de rédacteur.

Il est proposé au comité syndical d'ouvrir un poste de rédacteur

Aucune remarque n'est formulée.

Le comité valide l'ouverture d'un poste de rédacteur à l'unanimité

Mise à disposition de deux agents administratifs

Le comité avait adopté le 26 janvier dernier la proposition de mise à disposition de deux agents administratifs de la SAUR sur le secteur d'Aunac/Luxé d'une part, et d'Agur sur le secteur du Confolentais d'autre part.

Les propositions de mise à disposition ont été validées par le centre de gestion et par la commission paritaire, permettant ainsi leur adoption définitive.

Dans la continuité de cette décision, il est proposé de valider ces mises à disposition, et de permettre au président de signer ces conventions.

Aucune remarque n'est formulée.

Le comité valide ces mises à disposition à l'unanimité

Demande de prolongation de madame Sabine FROPOS

Madame Sabine FROPOS avait demandé sa mise en disponibilité pour une période d'un an en 2017. Cette mise à disposition prend fin le 30/04/2018.

Madame FROPOS demande une prolongation de cette mise en disponibilité pour une période d'un an supplémentaire pour la période du 01/05/2018 au 30/04/2019.

Il est rappelé que cette mise en disponibilité peut être renouvelée tous les ans pendant 10 ans.

Il est proposé de valider cette mise en disponibilité.

Aucune remarque n'est formulée.

Le comité vote la mise en disponibilité à l'unanimité

Renouvellement du Contrat de Mme Chantal JUSSAUME

En remplacement de Madame Sabine FROPOS, le syndicat a engagé Madame Chantal JUSSAUME en 2017 pour une durée d'un an en contrat aidé son contrat prendra fin le 01/05/2018.

Ce contrat était subventionné à 75%. Le contrat arrivant à son terme, le syndicat a la possibilité de le renouveler pour une période d'un an avec un subventionnement de 50%.

Il est rappelé que Madame JUSSAUME assure la permanence et la facturation sur le secteur d'Argentor-Lizonne et que dans tous les cas un agent devra assurer cette fonction.

Au vu de ces éléments, il est proposé de renouveler le contrat aidé de Madame JUSSAUME pour une période d'un an avec un subventionnement de 50%.

Aucune question n'est posée.

Le comité vote le renouvellement du contrat à l'unanimité

Questions Diverses

Dans le cadre du suivi qualitatif et quantitatif de la source de la Mouvière situé à Moutonneau, Monsieur SICARD demande si une présentation du bilan du suivi 2017 peut être effectuée.

Le responsable des services prendra contact avec l'entreprise Hydro-invest en charge du suivi afin d'organiser cette réunion en présence des élus.

M. Gaudy